



probleme a la vente de voiture

Par **charlene**, le **11/02/2010** à **19:03**

Bonjour,

je viens de vendre une voiture, nous nous étions mis d'accord avec le vendeur le controle technique a 1 an. Il a donc acheter la voiture nous l'avons mentionner sur la carte grise que nous la vendions dans l'état sans vices cachés.

Aujourd'hui il me rapelle me dit qu'il n'était pas au courant que nous n'avions pas passé le controle technique et veut que je lui redonne son argent et reprenne le vehicule. A-t-il le droit peut il faire quelquechose contre nous.

je vous remercie d'avance de l'aide que vous pourrez m'apporter.